

## **LA PRATIQUE MEDICALE EN ALGERIE DURANT LA PERIODE COLONIALE**

### **I. INTRODUCTION**

La pratique de la médecine, en Algérie, existait depuis longtemps, attestée par nombre d'usages et de documents. Les plus anciens habitants autochtones, les Numides, édifièrent au troisième siècle avant J.-C le royaume de Numidie. « Les Numides sont les plus robustes de tous les peuples africains, et entre tous ces peuples qui vivent longtemps, ce sont ceux qui ont la plus forte longévité. » (Appien, historien grec).

A partir du IV<sup>ème</sup> siècle et jusqu'au V<sup>ème</sup> siècle, un enseignement médical était assuré à Hippone. La formation s'étendait sur 5 ans et contenait un volet théorique et un volet pratique.

De nombreux médecins ont marqué cette période : Juba II, Apulée de Madaure... Cecidit, ils n'avaient pu échapper aux fléaux de l'époque (paludisme, tuberculose, peste...)

Des établissements de santé étaient édifiés et réservés totalement ou partiellement aux malades, où ils pouvaient loger, manger et recevoir des soins médicaux gratuitement, le médecin étant exonéré en contrepartie des charges publiques et bénéficiant de la position d'archiatre (médecin officiel de la famille royale). Quant aux patients ne pouvant pas se déplacer, les médecins accouraient à leur chevet. Cette médecine était essentiellement naturaliste.

### **II. LA PRATIQUE MEDICALE AVANT 1830**

#### **1. Les arabes :**

Avec l'avènement de l'Islam en Afrique du nord au VII<sup>ème</sup> siècle, le spiritualisme musulman prit le relais et s'ancra dans les croyances populaires. Les médecins s'inspirèrent alors du Coran et de la sunah pour établir une médecine naturaliste essentiellement basée sur l'hygiène de vie individuelle et communautaire et les mesures de prophylaxie.

L'enseignement médical, délivré au sein des médersas (qui faisaient office d'Universités) et qui étaient financées par les habous (waqf), se référençait aux œuvres de grands auteurs musulmans (Ibn Sina, Ed Dimachki, Ibn Rochd et Ibn Tofail).

De nombreux hôpitaux, notamment celui de Tlemcen bâti par Youcef Ibn Yacoub, et celui de Bejaïa, étaient des centres hospitaliers d'envergure avec un personnel qualifié de médecins naturalistes, d'infirmiers et de pharmaciens.

#### **2. Les ottomans :**

Durant la période ottomane trois types de « médecines » étaient exercées en Algérie :

- La médecine populaire, essentiellement naturaliste, traditionnelle, où le médecin est appelé Hakim. Elle s'exerçait principalement dans les Zaouïas ;
- La médecine des turcs, orientée vers les aspects militaires, sous la responsabilité du chirurgien-chef, encore appelé amin des médecins. Destinée aux janissaires, aux soldats et aux navires militaires ;
- La médecine « européenne » réservée aux captifs en grande partie européens, dispensée dans les hôpitaux érigés dans les bagnes.

### **III. LE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES EN ALGÉRIE**

La colonisation française a duré 130 ans durant lesquels la santé algérienne a connu deux grandes étapes :

- D'abord, au XIX<sup>ème</sup> siècle, « Guérir pour Conquérir ! » ; la médecine fut instrumentalisée à des fins politiques de conquête et d'infiltration.
- Avec l'avènement du XX<sup>ème</sup> siècle et la prolifération des mouvements de résistance nationale, vint la deuxième étape ; la médecine devint alors un outil de marginalisation de la population autochtone.

Les médecins militaires devaient faire face à différentes maladies endémiques déjà existantes puis aux épidémies importées par les vagues de militaires et de colons.

Des hôpitaux militaires étaient ouverts aux fonctionnaires, aux colons et aux autochtones.

On en comptait 38 en 1845, dont:

- En 1830 : l'hôpital du Dey à Alger d'une capacité de 1200 lits. Alger : 1er Hôpital militaire, par réaménagement de la maison de plaisance d'Hussein Pacha dernier Dey d'Alger appelée : Jardin du Dey;
- En 1837 : les hôpitaux de Guelma et de Constantine ; ce dernier est installé dans l'enceinte de la casbah pour des raisons de sécurité;
- Le 1/08/1854 : l'inauguration de l'hôpital civil de Mustapha Pacha où un cours de médecine fut organisé en mai 1855.

Ces hôpitaux s'adressaient d'abord aux européens ; les algériens autochtones devaient bénéficier d'infirmes indigènes implantées près des regroupements de tribus.

En 1845, seulement 18 médecins sont affectés dans les principales villes d'Algérie. Ils étaient secondés par 14 praticiens ruraux. Devant cette pénurie, un appel des autorités coloniales fut adressé aux missions caritatives:

- les sœurs de la Doctrine Chrétienne s'installèrent à Constantine
- les sœurs Trinitaires à Oran
- les sœurs de Saint Joseph à Alger

Mais, la population autochtone continuait à faire appel à la médecine populaire traditionnelle.

En effet, l'hospitalisation de malades arabes était soumise au passage obligatoire aux douches avec rasage du crâne et habillage de camisole. Les européens avaient droit à un lit, tandis qu'eux ne disposaient, durant cette fin du 19<sup>ème</sup> siècle, que de sommaires couches à même le sol, dans des salles communes. Cette ségrégation finissait par leur rendre, les hôpitaux répulsifs.

### **1. La création des bureaux arabes et la pacification de l'Algérie (1844-1870):**

Dès le lendemain de l'installation française en Algérie se posa le problème de l'administration des populations indigènes.

À la suite de l'extension du territoire soumis à l'autorité française, des «bureaux arabes» régis par l'arrêté ministériel du 1er février 1844, furent créés dans les principaux centres.

Les Bureaux devaient avant tout assurer la sécurité par le renseignement, la surveillance, les liens avec les notables. Ils contrôlaient le fonctionnement de la justice musulmane ainsi que celui des mosquées et zaouïas.

### **2. La disparition de l'influence des bureaux arabes et le développement de la médecine tropicale (1870-1940) :**

#### **a) La disparition de l'influence des bureaux arabes :**

- 1870 marqua la fin des grands projets des Bureaux arabes. Sous la III<sup>ème</sup> République, l'administration de l'Algérie du Nord passa progressivement entre les mains de l'administration civile.

- En 1922 les tout derniers territoires de commandement militaire de l'Algérie du Nord étaient désormais remis aux fonctionnaires civils.

#### **b) Le développement de la médecine tropicale :**

La seule amélioration vraiment spectaculaire du point de vue médical, concerne le paludisme. Deux noms de médecins militaires illustrent cette lutte antipaludéenne en Algérie :

- celui du Docteur F.C. Maillot (1804-1890) qui finit par convaincre ses confrères, notamment par son *Traité des fièvres intermittentes* (1836), de l'utilité de fébrifuges comme le sulfate de quinine ;

- celui du Docteur A. Laveran (1845-1922) qui, à l'hôpital de Constantine, en juillet 1880, découvre l'hématozoaire du paludisme et qui, dans son *Traité des fièvres palustres* (1884), émet

l'hypothèse de la transmission de cette affection par les moustiques, ce qui lui vaudra, en 1907, le prix Nobel de physiologie et de médecine. L'institut Pasteur d'Alger, fondé en 1984, se consacre, surtout après 1900, à la destruction des larves des marais et à la distribution de dragées de quinine à la population.

Grâce à un dur labeur de plusieurs décennies, les niveaux d'endémicité de la maladie furent ramenés à des niveaux inférieurs.

#### **IV. L'ÉCHEC DES TENTATIVES DE FORMATION DE MÉDECINE INDIGÈNE**

##### **1. La tentative de l'église catholique – le Cardinal Archevêque Lavigerie :**

L'idée du Médecin-Catéchiste par le moyen de jeunes indigènes élevés de façon à en faire de bons chrétiens et à les former à l'art de la médecine.

##### **2. La tentative du Gouvernement Général – le Général Chanzy :**

Le général connaissait très bien le pays, pour y avoir longtemps séjourné, en qualité d'officier des bureaux arabes, plus tard comme chef de corps et enfin comme gouverneur général.

Il a participé à la fondation de l'hôpital Sainte -Élisabeth des Attafs, en 1874, par l'archevêque d'Alger Charles Lavigerie avec l'aide du général Wolf.

#### **V. LE CORPS DES AUXILIAIRES MÉDICAUX INDIGÈNES**

Le corps fut créé en 1901. Recrutés parmi les diplômés des médersas, les auxiliaires médicaux indigènes furent affectés auprès des médecins de colonisation, après deux années d'études pratiques dans une école spécialisée fonctionnant dans les services de l'hôpital universitaire de Mustapha à Alger. Leur rôle consistait à seconder les médecins dans toutes leurs activités professionnelles. Parallèlement furent aménagées des « infirmeries d'urgence », disposant de 8 lits pour les hommes et 4 pour les femmes.

#### **VI. LA PÉRIODE DE L'ENTRE DEUX GUERRES (1920-1940)**

En 1920, le service médical de colonisation fut placé directement sous l'autorité du Gouverneur général et l'organisation sanitaire s'améliora et se perfectionna.

En 1923, la création d'un institut d'hygiène et de médecine coloniale à la faculté de médecine d'Alger favorisa la formation des médecins appelés à exercer en Algérie.

En 1925, les hôpitaux auxiliaires d'une cinquantaine de lits se substituèrent aux anciennes Infirmeries indigènes. Des salles de consultation furent construites dans les douars et des dispensaires ophtalmologiques de premiers soins créés sous le nom de "biout el ainin" (maisons des yeux) dans les zones d'endémie des affections oculaires.

En 1926, un service d'assistance aux mères et nourrissons fut créé par le gouverneur général Viollette.

En 1929, le statut des médecins de colonisation fut réorganisé. Les praticiens, placés sous l'autorité des Préfets, furent recrutés parmi les anciens internes des hôpitaux ou les titulaires du Diplôme d'hygiène et de médecine coloniale, ou encore par concours sur épreuves écrites et cliniques.

En 1931, le corps des adjoints techniques de la santé, ayant accompli une scolarité de 3 ans, remplaça celui des auxiliaires médicaux indigènes.

En 1932, une direction de la santé publique fut créée au gouvernement général.

A la veille de la Seconde Guerre mondiale le service médical de colonisation fut à son apogée.

En 1939, il existait 112 circonscriptions médicales de colonisation.

##### ***La difficile période de la seconde guerre***

Les médecins de colonisation, après avoir été mobilisés, sont maintenus à leur poste après le débarquement allié en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, par décision du Gouverneur général de l'Algérie, en raison de la crainte de voir s'étendre les épidémies au sein des populations du bled (variole, typhus, fièvre récurrente).

Le 17 novembre 1944 fut créé le corps des médecins de la santé d'Algérie, dont firent partie les médecins de la circonscription, ex-médecins de colonisation.

## **VII. LES PREMIERS MÉDECINS MUSULMANS DURANT LA PÉRIODE COLONIALE**

### **1. Le Docteur Mohamed Benlarbey :**

Premier médecin algérien de l'époque coloniale, né en 1850 à Cherchell. Il commence ses études dans sa ville natale, ensuite scolarisé à Alger dans les écoles créées par Napoléon III uniquement pour les autochtones. Il poursuit ses études supérieures à la faculté de médecine d'Alger puis à celle de Paris où il a soutenu sa thèse avec mention «Excellent» en 1884.

### **2. Le Docteur Aldjia Benallegue-Nourredine : La pionnière des femmes médecins d'Afrique :**

Première femme médecin d'Afrique, l'Algérienne Aldjia Benallegue-Nourredine est née le 28 juin 1919 en Kabylie. Elle a obtenu son doctorat en médecine en 1937 et devient en 1964, chef de service d'une pédiatrie qu'elle a pensée, bâtie et organisée à l'hôpital Parnet (actuellement Nafissa Hamoud).

Son sérieux et sa rigueur lui apporteront la consécration lorsqu'elle a été élue membre correspondant étranger de l'Académie nationale de médecine française le 20 avril 1982.

## **VIII. LA PRATIQUE MÉDICALE AU MAQUIS (1954-1962)**

### **Le Professeur Mohamed Messaoud Bendib :**

Né le 8 février 1918, à Aïn Taghrouit (Bordj Bou Arréridj)

Président de l'Association des étudiants musulmans nord-africains (AEMNA) en 1945 et premier professeur de Radiologie de l'Algérie indépendante. Il a lancé l'appel à la grève aux étudiants algériens de l'Université.

Avec le déclenchement de la guerre de libération nationale en 1954, les quelques étudiants inscrits à l'université, après avoir tant lutté pour y accéder, commencèrent à quitter les rangs pour rejoindre le maquis et l'ALN, et occupèrent des postes importants, tel que :

- Le Docteur Atsamena qui devint médecin Chef de la wilaya I,
- Le Docteur Lamine Khène qui fut Chef du Service de la santé de la wilaya II
- Le Docteur Youcef Khatib, membre du Conseil de la wilaya IV.
- Le Docteur Frantz Fanon, psychiatre à l'hôpital de Blida, qui rejoint les rangs du FLN en 1954.

## **IX. LA PÉRIODE POST-SECONDE GUERRE MONDIALE**

- À partir de 1956, l'insécurité ambiante contraint le personnel des services de santé à restreindre ses activités itinérantes. Des médecins militaires viendront prendre la place des médecins civils dans le bled.

- En 1962, les médecins de l'AMS suivirent le sort de leurs compatriotes et prirent le chemin de l'exil.

## **X. LES ADJOINTS MÉDICAUX DE SANTÉ PUBLIQUE (1963-1971)**

Avec le départ massif des médecins et cadres administratifs de la faculté, assurer la continuité de la formation universitaire s'avérait être une tâche insurmontable.

À l'indépendance du pays, il n'y avait qu'un seul agrégé, le docteur Aouchiche, ophtalmologue, qui avait passé son agrégation en 1958 à Marseille. Il sera doyen de la nouvelle faculté de médecine de 1963 à 1971.

Le défi fut relevé par un noyau de médecins algériens encadrés par leurs maîtres pieds-noirs ou français de souche qui restèrent à leurs postes. À l'exception de quelques-uns (Lebon, Maril et Seror), la plupart quittèrent l'Algérie peu après 1962.

Dès la rentrée 1962-1963 et jusqu'en octobre 1971, le système était pratiquement calqué sur le système français.

L'année 1971 fut l'année de la réforme initiée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Mohamed Seddik Benyahia. Les deux décisions les plus importantes qui en découlèrent furent : la réduction du nombre d'années d'études à six et la suppression de l'internat remplacé par un résidanat de trois ans. La faculté de médecine disparut, remplacée par un Institut des sciences médicales (ISM) sous tutelle de l'Institut national d'études supérieures en sciences médicales (INESSM) regroupant les trois instituts de médecine, pharmacie et chirurgie dentaire. La cheville ouvrière de cette réforme fut les docteurs Mohamed Abdelmoumen, agrégé de physiologie, et Moulay Benmiloud, agrégé d'endocrinologie qui remplacèrent le système français par un système américain.

## **XI. CONCLUSION**

Cette évolution des pratiques de la médecine coloniale met en lumière les problèmes de l'introduction de cette médecine et de ses modèles dans la société algérienne.

Les réactions sociales ont été multiformes et se sont traduites à travers la dualité des recours thérapeutiques de la médecine moderne et la survie de médecine traditionnelle.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Livre « Histoire de la médecine en Algérie, de l'antiquité à nos jours » du Docteur Monsieur Mostefa Khiati.  
« Santémaghreb.com, le guide de la médecine et de la santé en Algérie », site sous la responsabilité éditoriale du Professeur Larbi ABID : <http://www.santetropicale.com/santemag/algerie/presentation.htm>.  
« CDHA – Centre de documentation historique sur l'Algérie » : <http://www.cdha.fr/lhopital-de-mustapha>.  
Livre « Algérie des origines, de la préhistoire à l'avènement de l'Islam » de Gilbert Meynier.  
Site officiel du CHU Mustapha Pacha : <https://www.chu-mustapha.dz/c-h-u/histoire-du-chu/>.  
[http://www.academia.edu/12646121/M%C3%A9decine\\_Botanique\\_et\\_Pharmacop%C3%A9e\\_au\\_Maghreb](http://www.academia.edu/12646121/M%C3%A9decine_Botanique_et_Pharmacop%C3%A9e_au_Maghreb).